



Lettre d'information

n°2



Le SAGE Couesnon

schéma d'aménagement et de gestion des eaux

sommaire

Editorial

Actualités

Le Couesnon au cœur de notre territoire

- Reprenons l'aménagement de nos rivières

Actualités des sous bassins versants

Témoignage

- André Pépin, une vie au bord du Couesnon

Jouer avec le Couesnon

- Les rébus du Couesnon

Questions/Réponses

- Retrouvez toutes les réponses sur www.sage-couesnon.fr

Rappel réglementaire

- Les travaux sur les zones humides

A venir



Editorial

2010, une année stratégique !



L'année 2010 sera de toute évidence une étape décisive pour le SAGE Couesnon. Après avoir identifié en 2008 et 2009 les différents enjeux de notre bassin versant, l'objectif de la Commission

Locale de l'Eau (CLE) est maintenant de définir notre stratégie pour retrouver des rivières en bonne santé.

L'année 2010 sera aussi marquée par la validation des inventaires de cours d'eau et de zones humides, par la planification des travaux de restauration des cours d'eau et par le début de la reconstitution du bocage sur certains secteurs.

Cette année sera également l'occasion de sensibiliser chacun d'entre nous au jardinage naturel avec le projet Caravane Main Verte et aux économies d'eau avec le projet Préserv'eau.

Mais je tiens avant toute chose, à vous souhaiter une bonne année 2010 en espérant qu'elle soit riche en débats constructifs et qu'elle symbolise le premier pas vers un bon état écologique des eaux en 2015.

Marcel ROUSSEL

Président de la CLE du SAGE Couesnon
Maire de Billé

Actualités

→ 2010, l'année décisive pour la politique de l'eau sur le bassin versant du Couesnon

La CLE du SAGE Couesnon va définir la stratégie qu'elle souhaite adopter pour répondre aux enjeux du bassin versant.

→ La reconquête de la qualité de l'eau

Les opérations de reconquête de la qualité de l'eau sur la Loisanse Minette et sur le Haut Couesnon sont reconduites en 2010.

→ Les inventaires des zones humides et des cours d'eau se poursuivent

Les inventaires sont actuellement en cours de validation.

→ Les Contrats Restauration Entretien rivière : Place à la planification des travaux !

Les travaux nécessaires pour retrouver des rivières en bon état sont programmés sur 5 ans sur la Loisanse Minette, le Haut Couesnon et la Basse vallée du Couesnon.

→ La Caravane Main Verte sur la route



L'équipe d'animation du Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères sillonnera dès février 2010 53 communes du SAGE pour rencontrer et sensibiliser les habitants sur le jardinage économe et naturel respectueux de l'environnement. Plus d'info : REEPF : 02 99 94 45 22

→ Préserv'eau, chaque goutte compte !



L'association environnementale La Passiflore a lancé le 5 décembre 2009 le projet Préserv'eau. Pendant toute l'année 2010, 80 foyers vont adopter certains gestes pour économiser l'eau. N'hésitez pas à participer au challenge. Plus d'info : La Passiflore, 02 99 94 65 77 preserveau.lapassiflore@yahoo.fr



Le Couesnon, au coeur de notre territoire

Repensons l'aménagement de nos rivières !

Des cours d'eau rectilignes, nettoyés de leurs embâcles ne sont plus un objectif. Pourquoi les aménagements d'hier sont-ils aujourd'hui décriés ?



© FX Duponcheel / Association « Le Bassin du Couesnon »
Cours d'eau rectifié et canalisé par des enrochements

→ Des aménagement de cours d'eau ...

De nombreux cours d'eau du bassin versant du Couesnon ont été profondément remaniés par l'Homme, notamment au cours du dernier siècle : rectification du cours (suppression des méandres), recalibrage (augmentation de la capacité du lit en modifiant sa profondeur et sa largeur), canalisation ...

Ces aménagements répondaient souvent à des objectifs légitimes : protéger des inondations les terres cultivables et les habitations, faciliter le travail agricole, lutter contre l'érosion des berges, faciliter la navigation fluviale ou encore créer des bases de loisirs.

Mais ils ont longtemps été conduits dans la méconnaissance des fonctionnements hydrologique et écologique des systèmes fluviaux, dont la compréhension repose aujourd'hui pour l'essentiel sur des résultats obtenus au

cours des deux dernières décennies.

→ ... aux conséquences importantes

Or, ces aménagements modifient de façon durable les composantes physiques des cours d'eau : pente, profondeur, vitesse du courant, forme des berges. Ils ont donc des répercussions sur le fonctionnement des écosystèmes qui ne sont pas toujours prévisibles à long terme.

En général ils induisent une diminution de la diversité naturelle des habitats et des espèces présentes. En outre, l'enfoncement du lit mineur d'un cours d'eau abaisse le niveau de la nappe phréatique, ce qui nuit aux zones humides environnantes. Les zones humides ainsi déconnectées laissent des cours d'eau secs en été. En aval, les crues sont plus intenses et soudaines.

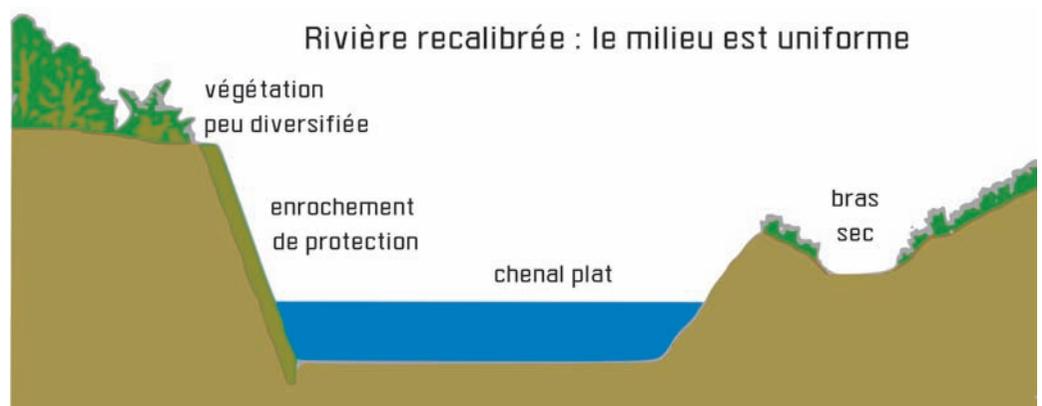
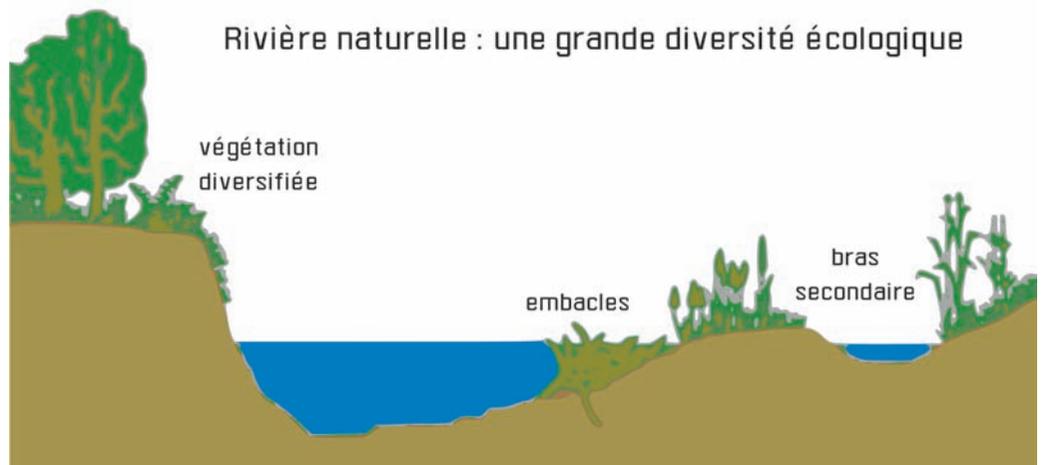
Cette qualité physique des cours d'eau, aussi appelée « hydro-morphologie » est l'un des enjeux les plus importants pour répondre à l'objectif de la Directive

Cadre européenne sur l'Eau à savoir l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau dès 2015.

Cette dynamique d'écoulement («hydrologie») et de structure («morphologie») est à reconquérir pour pratiquement l'ensemble des cours d'eau du bassin.

→ Les programmes de restauration

C'est pourquoi de nombreux programmes de restauration des cours d'eau (Contrat Restauration Entretien) sont actuellement menés sur les quatre sous bassins versants. Les diagnostics de chaque contrat doivent aboutir à la programmation de travaux pour les cinq prochaines années. Les syndicats de bassin versant aidés par l'agence de l'eau Loire Bretagne et les conseils généraux et régionaux travaillent dès aujourd'hui au retour du bon état de vos rivières.



Source : Agence de l'eau Loire Bretagne

→ La chronique des sous-bassins versants

Le bassin versant du Couesnon, est divisé en quatre sous-bassins versants qui font l'objet de

Sous-bassin versant Haut-Couesnon

→ Objectif « prairies »

Comment un agriculteur peut-il être rémunéré pour adopter des pratiques qui protègent l'eau ? En signant une MAE (mesure agri-environnementale) ! L'exemple avec l'une de ces mesures qui privilégie les systèmes de production peu consommateurs d'engrais et de pesticides.

Depuis 2008, 28 agriculteurs du bassin versant du Haut Couesnon se sont engagés dans cette mesure et organisent leur production de façon à utiliser moins d'intrants (engrais minéral, pesticides). L'herbe doit être la base de l'alimentation des animaux et le maïs ne doit pas dépasser plus de 18% de la surface destinée aux fourrages.

Le respect d'un tel cahier des charges demande souvent à revoir l'organisation de son assolement et la gestion de ses cultures. Un accompagnement financier est bien sûr prévu (130 euros/ha) pour palier à d'éventuelles baisses de rendement.

L'adhésion d'un grand nombre d'agriculteurs à une telle mesure est sans aucun doute un atout pour la qualité de l'eau du bassin versant.

Pour tous renseignements complémentaires sur la MAE SFEI, contacter l'ADAGE au 02 99 77 09 56 ou la chambre d'agriculture 35 au 02 99 94 85 85.

Syndicat Mixte de Production du Bassin Rennais (02 23 62 11 75)
Syndicat Mixte de Production du Bassin du Couesnon

→ Breizh Bocage : les premières actions sont lancées !

L'étude Breizh Bocage est terminée : ainsi, près de la moitié du bassin versant du Haut Couesnon est désormais désigné comme prioritaire pour bénéficier d'actions privilégiées de replantation.

Les communes les plus sensibles vis-à-vis du bocage, de la qualité de l'eau, ou encore du risque érosif sont prioritaires. Pour 2010 sont concernées : La Selle en Luitré, Billé, Javené, Vendel, Saint Marc sur Couesnon et La Chapelle Saint Aubert.

Sur ces communes, des actions de plantations de haies bocagères sont proposées à partir de 2010, à destination de toutes les personnes intéressées : exploitants, particuliers, collectivités,... Elles concernent la création de haies, talus, bosquets, mais aussi les regarnis de haies ou talus existants. Sur le Haut Couesnon, les fournitures et travaux sont entièrement pris en charge.



© Muriel Julita / Syndicat intercommunal du Haut Couesnon
Façonnage de talus à la pelle mécanique

Des techniciens « bocage » prendront contact avec les exploitants des communes prioritaires. Les personnes intéressées peuvent également contacter le syndicat du Haut Couesnon.

Syndicat intercommunal du Haut-Couesnon (02 23 51 00 14)

Sous-bassin versant Moyen-Couesnon

→ Comment répondre aux exigences de l'Europe ?

L'Europe demande, à travers sa Directive Cadre sur l'Eau, l'atteinte du bon état écologique des eaux dès 2015. L'atteinte du bon état écologique sera évaluée pour chaque cours d'eau du territoire. Sur le Moyen Couesnon, on en compte cinq principaux : la Tamoute, le Laurier, la Vallée d'Hervé, l'Aleron et une portion du Couesnon.

Le sous-bassin versant du Moyen Couesnon



Un diagnostic, réalisé dans le cadre de l'élaboration du SDAGE Loire Bretagne et plus localement celui du SAGE Couesnon, ont permis de mettre en évidence les différentes problématiques vis-à-vis de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant du Moyen Couesnon.

À l'image de l'ensemble du bassin du Couesnon, les activités agricoles sont dominantes. Les principaux enjeux sont l'amélioration de la qualité physique des cours d'eau (morphologie), et de la continuité écologique (libre circulation des poissons et des sédiments) mais aussi de baisser les concentrations en nitrates, pesticides et matières organiques dans les cours d'eau.

Afin de répondre aux enjeux liés à la qualité physique des cours d'eau et à la continuité écologique, le syndicat intercommunal du Moyen Couesnon réalise aujourd'hui, avec l'aide de l'agence de l'eau Loire Bretagne, du conseil régional et du conseil général, son premier contrat restauration entretien. Sont concernés les agriculteurs et les propriétaires riverains de cours d'eau.

En ce qui concerne la lutte contre les pollutions, le syndicat des eaux d'Antrain et le syndicat du Moyen Couesnon portent actuellement une réflexion sur la mise en place d'un contrat de bassin versant sur l'ensemble de leur territoire. Seront concernés les agriculteurs mais aussi les habitants notamment pour les risques liés à l'usage de désherbants.

Syndicat intercommunal du Moyen Couesnon (02 99 98 37 24)
Syndicat intercommunal des eaux d'Antrain

→ La chronique des sous-bassins versants

multiples programmes et actions en faveur de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Sous-bassin versant

Loisance-Minette



→ Le Lombric Fourchu, héros du potager, en visite sur Loisance Minette

« Faire un beau paillage, ça vaut 2 arrosages, faire un bon paillage, ze dirais même que ça en vaut 3 » C'est tous en cœur que les élèves de certaines écoles primaires ont repris le refrain de la chanson du Lombric Fourchu.



© Lombric Fourchu
Laurent Iwan et son lombric

Le jeune public découvre d'une façon ludique l'efficacité insoupçonnée de certaines plantes comme l'ortie ou le rôle étonnant des insectes tels que les bourdons et surtout les gestes simples qui préservent l'environnement comme le paillage et la fabrication du compost.

Vous pouvez chanter avec Lombric Fourchu en allant sur le site « lombric-fourchu.com ».

Syndicat intercommunal des Eaux du Pays du Coglais (02 99 97 84 50)

→ Le deuxième Contrat Restauration Entretien avance ...

Après validation de l'état des lieux et du diagnostic le 15 septembre 2009, un comité de pilotage s'est réuni pour définir les enjeux et les objectifs liés aux cours d'eau et aux zones humides le 28 septembre 2009. Le programme d'action est en cours d'étude actuellement ; une hiérarchisation des actions sera proposée en fonction des altérations les plus fortes notamment la continuité écologique pour la libre circulation des poissons et des sédiments.



© Syndicat Intercommunal Loisance Minette
Obstacle sur la Loisance

Syndicat Intercommunal de la Loisance Minette (02 99 18 59 55)

Sous-bassin versant

Basse-Vallée du Couesnon



→ Natura 2000 en mode opérationnel !



Natura 2000 est un réseau européen de sites écologiques dont les objectifs sont de préserver la diversité biologique et de valoriser le patrimoine naturel de nos territoires. Cette démarche est encadrée par deux directives européennes (« Oiseaux » et « Habitats faune flore »).

La première phase de la démarche Natura 2000 sur la Baie du Mont-Saint-Michel initiée en 2006 et menée par le Conservatoire du littoral s'achève aujourd'hui. Un travail important de concertation réalisé au sein de neuf groupes de travail a permis de définir les objectifs et les actions à mettre en œuvre pour l'ensemble des sites concernés.



© Communauté de commune de la Baie du Mont-Saint-Michel
Le Marais de Sougéal

Sur la basse vallée du Couesnon, sont concernés par Natura 2000, le marais du Mesnil, le marais d'Aucey-Boucey, le marais de Sougéal, le marais de la Folie, les polders de l'ouest et les prés salés.

Natura 2000 reposant essentiellement sur le volontariat, il s'agit aujourd'hui de convaincre un maximum de personnes de changer leurs pratiques ou de les maintenir si elles contribuent déjà au respect de l'environnement afin d'atteindre les objectifs en matière de biodiversité.

Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée du Couesnon

→ L'inventaire des cours d'eau et des zones humides touche à sa fin ...

Cet inventaire, réalisé par le syndicat intercommunal de la Basse Vallée du Couesnon sur demande de la CLE du SAGE, permettra notamment d'une part de corriger et de mettre à jour les tracés de cours d'eau figurant sur les cartes IGN destinées au grand public et d'autre part de mieux connaître la proportion de zones humides sur le bassin versant du Couesnon, leur répartition ou encore leur potentiel épuratoire.

L'inventaire sera par la suite à prendre en compte dans les documents d'urbanisme de chaque commune.

Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée du Couesnon

→ À la rencontre du bassin versant

Témoignage

→ André Pépin, une vie au bord du Couesnon

Né à 100 m du Couesnon, André Pépin agriculteur depuis l'âge de 16 ans, connaît les marais de Sougéal et ses environs comme sa poche. Conseiller municipal de la Fontenelle depuis 32 ans, voilà près de 60 ans qu'il observe tous les jours les mutations du Couesnon hormis lorsqu'il part sur son volier prendre l'air du large.



© FX Duponcheel / Association « Le Bassin du Couesnon »

André Pépin au bord du Couesnon près du pont de la Cutte

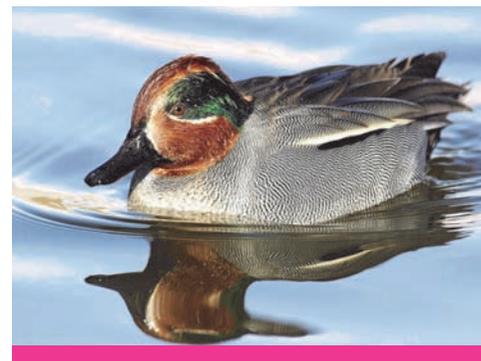
Le Couesnon, le Tronçon, la Loisançe mais aussi le petit ruisseau de la Bouexière ... voici son terrain de jeu ! Même si aujourd'hui il ne pêche plus qu'en mer ou à pied dans la baie du Mont-Saint-Michel, il a pratiqué la pêche en eau douce pendant plus de 30 ans. Il se rappelle encore des contrats de ferme qui interdisaient aux propriétaires

d'exploitation de servir plus de deux fois par semaine du saumon à leurs employés qui n'en voulaient plus. A l'époque le saumon était présent en abondance, tout comme les anguilles qu'il ramenait par seaux entiers à la tombée de la nuit. « **Je me rappelle encore de monsieur Bouteloup qui avait pris 3 saumons en une seule journée en 1960 au lieu dit de la Cutte.** »

En 2009 ce sont moins de 10 saumons qui ont été pêchés par la Gaule Antraine. Il est encore plus rare de pêcher de la lamproie de planer, de la tanche ou encore du viron. « **La truite fario n'est dorénavant présente qu'à l'état artificiel, les espèces sauvages ont toutes disparues.** » Malgré tout la situation s'arrange depuis une dizaine d'années, le saumon recolonise doucement le Couesnon et le brochet maintient sa population. Par contre l'anguille se fait toujours aussi rare ...

Pour lui, de nombreux efforts ont été faits pour lutter contre les pollutions industrielles et de stations d'épuration communales. Mais ces pollutions ne sont pas les seules origines de ce désordre écologique. « **Même si à l'époque ce type de travaux répondait à des objectifs légitimes, le nettoyage à la pelleuse du Couesnon de Romazy à Sougéal en 1975 est tout aussi responsable de l'évolution du peuplement piscicole. Auparavant le Couesnon possédait des berges moins abruptes où la présence de Saules abritait davantage de canards et de sarcelles.** »

« **Avant ces travaux, le Couesnon débordait pendant près de 2 mois par an. Cela permettait le maintien des zones humides, d'accueillir une plus grande biodiversité et de dépolluer les eaux.** »



Sarcelle

→ Agir pour retrouver des rivières en bonne santé !

André Pépin déplore que la population ne s'identifie pas encore au bassin versant du Couesnon. « **Ce serait bien que tous les habitants du bassin versant se sentent concernés par l'amélioration de la qualité de l'eau du Couesnon.** »

Le SAGE Couesnon est pour lui un plan de gestion important dont il espère une application future efficace pour résoudre les problèmes de qualité d'eau sur le Couesnon.

Propos recueillis auprès d'André Pépin le 02/12/2009

Jouez avec le Couesnon

→ Les Rébus du Couesnon

Rébus 1 :



Rébus 2 :

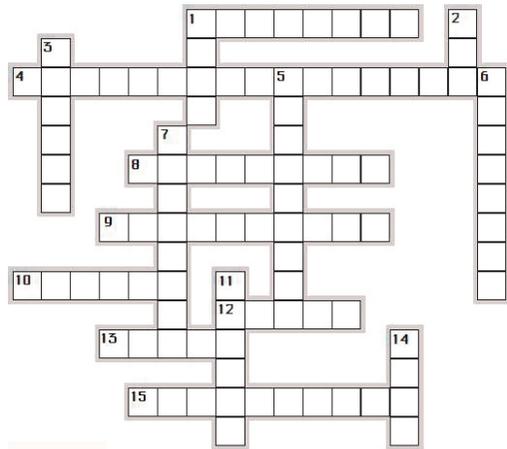




À la rencontre du bassin versant

Questions/Réponses

Mots croisés



Horizontal

- 1 Je vis dans les rivières et me reproduis en mer
- 4 Je suis classé patrimoine de l'Unesco
- 8 Je laisse le Couesnon me traverser
- 9 Je pollue les rivières
- 10 Je suis une commune qui fait partie du sous bassin versant du Moyen Couesnon
- 12 Je sensibilise le pays de Fougères à l'environnement
- 13 Je protège les milieux aquatiques
- 15 Je possède des pattes postérieures développées qui me permettent de sauter et de nager

Vertical

- 1 Je me trouve après l'amont
- 2 J'élabore la gestion stratégique de l'eau sur un bassin versant
- 3 Je peux parfois gêner la circulation des poissons
- 5 Je suis présente sur la commune de Parigné
- 6 Je migre de moins en moins dans le Couesnon
- 7 Je me jette dans le Couesnon à Antrain
- 11 Je participe à l'alimentation des rennais en eau potable
- 14 Je suis un affluent du Couesnon

Rappel réglementaire

Les travaux sur les zones humides

Du fait de leurs fonctions très importantes pour l'environnement (réserve de biodiversité, épuration des eaux polluées ...), les zones humides font aujourd'hui l'objet d'une réglementation visant leur protection.



© Olivier Montreuil / EF Etude
Zone humide sur le sous bassin versant Loisanse Minette

Au titre de la loi sur l'eau, les travaux d'assèchement, de mise en eau, d'imperméabilisation, de remblais de zones humides ou de marais sont soumis à déclaration (surface > 1000m²) ou autorisation (surface > 10000m²).

En Ile et Vilaine, le 4ème programme d'actions de la Directive « nitrate » interdit les nouveaux projets de remblaiement et de drainage des zones humides, y compris par fossé drainant, et ceci quelque soit la surface concernée.

→ Les réponses sur www.sage-couesnon.fr

A venir

→ **Mardi 2 février 2010 : Journée mondiale des zones humides**

Plus d'info : www.ramsar.org

→ **Consultations publiques sur l'inventaire des cours d'eau et des zones humides**

Plusieurs réunions publiques seront organisées en 2010 pour consulter les habitants sur les résultats des inventaires réalisés par les syndicaux intercommunaux de bassin versant. Les dates et lieux seront communiqués par voie de presse et affichés en mairie.

→ **Animations publiques sur les économies d'eau**

Dans le cadre du projet Préserv'eau, l'association La Passiflore organisera plusieurs animations publiques tout au long de l'année 2010.

Plus d'info : La Passiflore : 02 99 94 65 77

→ **Passages de la Caravane main verte prévus dès début 2010**

La caravane pédagogique itinérante du REEPF sillonnera le territoire pour venir à votre rencontre afin de vous présenter les différentes façons de jardiner au naturel.

Plus d'info : Familles Actives : 02 99 94 45 22



Établissement public du ministère chargé du développement durable



LE DEPARTEMENT



CONSEIL GÉNÉRAL



Région BRETAGNE



Région Basse-Normandie

Syndicat des eaux du pays du Coglais



Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin du Couesnon



Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin Rennais



YNDICAT MIXT A.E.P. BAIE - BOCAGE



Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon



Syndicat intercommunal de la Loisanse et de la Minette

SI de la Basse Vallée du Couesnon

SI du Moyen Couesnon

Association "Le Bassin du Couesnon"

Correspondant : M. le président

www.sage-couesnon.fr

Siège social : Fougères Communauté
Parc d'activités de l'Aumallerie 35133 La Selle-en-Luitré
téléphone : 09.71.42.34.92 / télécopieur : 02.99.99.22.51

courriel : cellule.animation@sage-couesnon.fr